



DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le 14/04/2026
ID : 026-212600886-20260413-DELIB2026_32-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026.32 Séance du 13 avril 2026

Présidence de Madame Elise CLÉMENT
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 13 avril 2026 à 19h00, mesdames et messieurs les membres du conseil municipal, dûment convoqués le 7 avril 2026 en séance publique par Madame le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Madame Elise CLÉMENT, Maire de Chatuzange le Goubet.
La séance débute à 19h00.

Etaient présents : Elise CLÉMENT, Bruno PEUDEVIN, Natacha TRUCHET-COMTE, Gilles GARNIER, Coralie DAMAISIN-JAMONET, Fabrice GAY, Stevie BONNARD, Jean-Marc ANDRÉ, Marina THON, Christian GAUTHIER, Pascal BERRANGER, Jean-Michel SARZIER, Ghislaine ABISSET, Christelle DATOLA, Nathalie ZAMMIT, Christophe BEDOUAIN, Bertrand BECORPI, David LEJON, Audrey DUPONT, Eric SAULLE, Bruno LAFFONT, Nadège ROUX, Coralie MANDON.

Ont donné pouvoir : Florence DEGOUGE à Marina THON, Vincent PRADON à David LEJON, Séverine BILLON à Nadège ROUX, Marie-Charlotte BOURNE à Natacha TRUCHET-COMTE, Jérôme CAMACHO à Bertrand BECORPI, Lola CHANCEAU à Bruno PEUDEVIN.

Conseillers municipaux présents : 23

Coralie MANDON a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de SOLIHA DROME

Rapporteur : Elise CLÉMENT

Madame le rapporteur explique que SOLIHA DROME a décidé d'ouvrir la qualité de membre de l'assemblée générale à l'ensemble des communes de plus de 5000 habitants du département, au regard de leur poids démographique et de leur rôle structurant dans les politiques locales de l'habitat.

SOLIHA Drôme, née en 1963, est une association régie par la Loi 1901, spécialisée dans l'amélioration de l'habitat et l'insertion par le logement, avec une priorité d'action en faveur des ménages modestes et des familles les plus défavorisées.

SOLIHA Drôme s'appuie sur ses partenariats avec l'État, les collectivités territoriales, les institutions publiques et les associations engagées dans la lutte contre le mal-logement. L'association est inscrite dans l'économie sociale et solidaire et agréée par l'État « Service Social d'intérêt Général ».

SOLIHA Drôme a pour vocation :

- De favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables,
- d'agir auprès des collectivités, et avec le soutien des institutions, pour apporter des réponses habitat adaptées aux besoins des populations et aux spécificités des territoires.

Il convient donc de désigner un élu qui représentera notre commune au conseil d'administration de Soliha Drôme. La prochaine AG devrait se tenir le 18 juin 2026.

Conformément au règlement intérieur il est voté au scrutin secret lorsqu'il s'agit de procéder à une nomination ou une représentation. Le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de déroger au scrutin secret (article L.5211-7 du CGCT).

Entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Mme Stevie BONNARD pour représenter la commune de Chatuzange le Goubet au conseil d'administration de SOLIHA DROME.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,



N° accusé de réception Préfecture : 026-212600886-20260413-DELIB2026_

Conseil municipal du 13 avril 2026